



PARTENARIAT

IAE FRANCE
Écoles Universitaires
de Management



McGill

SOMMAIRE

- 1 - Présentation du partenariat p.3**
- 2 - Quelles sont les modalités du partenariat ? p.4**
- 3 - Comment bénéficier du partenariat ? p.5**
- 4 - Quelles sont les conditions d'admission ? p.8**
- 5 - Comment s'inscrire à McGill ? p.8**
- 6 - Quels sont les engagements des étudiants admis à McGill? p.12**
- 7 - Quelles sont les possibilités de choix de cours ? p.13**
- 8 - Quelles sont les procédures d'immigration ? p.19**
- 9 - Contacts p.19**

Partenariat IAE FRANCE - McGill University de Montréal

Préambule

Le développement de partenariats internationaux constitue un axe stratégique majeur pour IAE FRANCE et pour tous ses membres, **les IAE - Ecoles universitaires de management.**

Après un premier partenariat initié en 2015 dans le cadre d'un Summer program, IAE FRANCE et l'Université McGill de Montréal au Canada ont développé un programme permettant aux étudiants de tous les IAE de partir étudier à l'Université McGill.

Fondée en 1821 par James McGill et située au cœur de Montréal, l'Université McGill est l'un des établissements d'enseignement supérieur les plus prestigieux du Canada et l'une des plus grandes universités du monde. Son effectif étudiant, issu de plus de 150 pays, est le plus international des universités canadiennes à forte densité de recherche.

McGill regroupe 40 000 étudiants dont 26 000 en Bachelors/Licence ; 12 000 étudiants en DESS, Master ; et plus de 2000 étudiants visiteurs.

L'Université McGill est mondialement réputée pour l'excellence de ses programmes d'enseignement et de recherche. Elle est ainsi classée 1^{ère} université du Canada depuis 13 ans d'après Maclean's en 2018, 32^{ème} au classement mondial par QS en 2018, et comptabilise 12 prix Nobel.

L'École d'éducation permanente de McGill, partenaire d'IAE FRANCE compte 14 000 étudiants. La mise en place des cours est adaptée aux contraintes d'emploi du temps des étudiants. 72% des étudiants travaillent à temps plein ou à temps partiel (seul les étudiants en programme ont la possibilité de travailler). Les cours sont dispensés le soir de 18h00 à 21h00 du lundi au jeudi et il est possible de suivre des cours le samedi.

L'École d'éducation permanente de McGill est une école à vocation professionnelle. Les enseignants sont des professionnels en exercice. La réalité professionnelle du domaine fait partie de l'expérience en classe.

I - Présentation du partenariat

Le partenariat McGill / IAE FRANCE **est réservé aux étudiants des IAE.**

Il permet à ces étudiants de s'inscrire dans l'une des deux filières que sont : la filière **Programme** et la filière **Indépendant**.

L'inscription dans la filière Programme **permet de valider un diplôme de l'université McGill.**

L'inscription dans la filière Indépendant **permet d'obtenir un relevé de notes officiel McGill.**

2 - Quelles sont les modalités du partenariat ?

Avant toute chose, **l'étudiant en IAE doit faire le choix de la filière**. Ce choix est déterminant pour la suite :

- **Pour l'inscription dans la filière « programme »** : les cours sont prédéterminés selon un plan d'étude par McGill, c'est à dire que **les cours ne sont pas choisis par l'étudiant**. Cette filière regroupe les : Undergraduates Certificates, Graduates Diplomas et Graduates Certificates. Ces programmes comportent chacun plusieurs parcours bien définis (Marketing, Entrepreneuriat, Management etc.). À l'issue de son semestre à McGill, **l'étudiant obtient un relevé de notes officiel et un diplôme de McGill**.
- **Pour l'inscription dans la filière « indépendant »** : **la sélection de cours se fait par l'étudiant** « à la carte » selon son cheminement académique et ses intérêts. L'étudiant doit choisir 5 cours et **obtient un relevé de notes officiel de McGill, aucun diplôme ne lui est délivré dans ce cas**.

La filière « **indépendant** » se décline en statut « **visiteur** » pour un étudiant souhaitant venir à McGill **durant deux sessions consécutives**. L'étudiant a donc la possibilité de rester 8 mois à McGill. En tant que visiteur, l'étudiant doit suivre au moins 4 cours (12 crédits) par session selon le catalogue de cours fourni par l'université McGill. **Les procédures présentées pour l'admission en tant qu'étudiant « indépendant » s'appliquent pour tout étudiant « visiteur »**.

Attention, les étudiants souhaitant déposer leur candidature à McGill en tant que « **visiteur** » **doivent s'inscrire pour le semestre d'automne**. Il n'est pas possible de s'inscrire à McGill au semestre d'hiver en tant que « visiteur ».

Différences entre les 2 filières

Filière d'admission	Etudiant Indépendant	Etudiant en Programme
Durée du séjour	4 ou 8 mois	De 4 à 12 mois selon le programme
Début du séjour	Fin août ou début janvier selon le semestre	Fin août ou début janvier selon le semestre
Choix des cours	Par l'étudiant (validé par l'IAE)	Par McGill (validé par l'IAE)
Nombre de cours minimum par session	4	4 sauf dernière session du programme
Nombre de cours maximum par session	5 et exceptionnellement 6	5 et exceptionnellement 6
Type de cours	Cours du programme (4) et de langue (1)	Cours du programme
Cours de finance et comptabilité	Oui	Non
Reconnaissance officielle de réussite	Relevé de notes officiel	Relevé de notes officiel et diplôme de McGill
Frais de scolarité Licence	A titre d'étudiant Canadien hors-province (Français)	A titre d'étudiant Canadien hors-province (Français)
Frais de scolarité Master	A titre d'étudiant Canadien hors-province (Français)	A titre d'étudiant Québécois (Français)
Frais de dépôt de candidature	Aucun	\$86.41
Accès au marché du travail au Canada	Non	En fonction de la situation
Procédure de dépôt de candidature	Simplifiée	Exigeante

A noter : La moyenne des trois années antérieures de l'étudiant doit être de 12/20, dans le cas contraire, ses chances d'être admis par McGill ne sont pas garanties.

Quelle que soit sa filière, l'étudiant souhaitant suivre un ou plusieurs semestre(s) à McGill **dépend des conditions de départ de son IAE.**

3 - Comment bénéficier du partenariat ?

L'étudiant doit être inscrit dans un IAE, membre d'IAE France, au moment de sa candidature pour McGill.

Si l'étudiant souhaite postuler dans la filière « **indépendant** » au niveau Licence, celui-ci doit avoir au moins 21 ans, ou avoir complété une année dans une Licence, un Master de l'IAE ou être en année de césure entre les deux années de Master.

Si l'étudiant souhaite postuler dans la filière « **indépendant** » au niveau Master, la moyenne des années antérieures de l'étudiant doit être de 12/20. De plus, l'étudiant doit faire la preuve qu'il a acquis 180 ECTS.

Si l'étudiant souhaite postuler en filière « **programme** » au niveau Licence, il doit avoir complété une année universitaire ou être âgé de 21 ans, ou être en Master (M1, M2, césure entre les deux années de Master)

Si l'étudiant souhaite postuler en filière « **programme** » au niveau Master, la moyenne des années antérieures de l'étudiant doit être de 12/20. De plus, l'étudiant doit faire la preuve qu'il a acquis 180 ECTS.

A noter : Un étudiant peut postuler dans la filière « Indépendant » ou « Programme » en niveau Licence dans le cadre d'une année de **césure entre la Licence et le Master**.

Attention, certains IAE n'autorisent pas leurs étudiants à s'inscrire **dans un niveau d'études inférieur à celui dans lequel ils sont inscrits**. Les étudiants doivent par conséquent se renseigner au préalable auprès de leur responsable des Relations Internationales.

Admission conditionnelle à McGill pour les étudiants en troisième année de Licence

Cette information concerne tout étudiant d'un IAE souhaitant s'inscrire à McGill **en niveau Master** et **étant actuellement en cours de validation de sa Licence 3**.

L'étudiant doit faire parvenir à l'administration de McGill une lettre officielle de son IAE confirmant que les cours auxquels il est inscrit lui permettront d'obtenir **180 ECTS** et par conséquent, **son diplôme au terme du semestre**. Cette procédure permettra à l'étudiant de recevoir une **lettre d'admission conditionnelle** de la part de l'administration de McGill.

Cette lettre officielle rédigée par l'IAE doit contenir les éléments suivants :

- Entête de l'institution
- Date du jour
- Prénom et Nom de l'étudiant
- Numéro d'identification de l'étudiant (si possible)
- Date de naissance de l'étudiant
- Nom de l'IAE
- Niveau et Nom du programme auquel l'étudiant est actuellement inscrit
- Date à laquelle l'étudiant a débuté le programme
- Date à laquelle l'étudiant terminera le programme
- Date à laquelle le diplôme ou l'attestation de réussite sera octroyé(e)
- Nom de la personne signataire, fonction et coordonnées
- Signature du responsable
- Tampon de l'université (si possible, facultatif)

Cette lettre officielle doit être signée par une personne ayant le « pouvoir de signature » au sein de l'IAE, ou par la personne responsable de la mobilité des étudiants au sein du bureau des Relations Internationales de l'IAE, pouvant attester de l'information.

A noter : Concernant les étudiants inscrits en filière « Programme », la lettre officielle doit être envoyée par la poste. Elle peut être ajoutée dans l'enveloppe scellée contenant les documents officiels demandés lors de l'inscription. Concernant les étudiants inscrits en filière « Indépendant » ou en statut « Visiteur », une copie numérisée de la lettre officielle est acceptée.

Concernant les étudiants de la filière « Programme »

La procédure est semblable à une inscription régulière en filière « Programme ». L'étudiant reçoit l'autorisation d'inscription (en ligne ou en formulaire papier) et doit faire parvenir tous les documents officiels à l'administration de McGill. Le relevé de notes officiel du dernier semestre de la Licence ainsi que l'attestation de réussite ou la copie du diplôme peuvent être envoyés par courrier par la suite.

Après réception de la lettre d'admission conditionnelle à McGill, l'étudiant peut débiter les démarches pour obtenir le Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ) ainsi que le permis d'études requis lorsque les études sont d'une durée supérieure à six mois.

Concernant tout étudiant quelle que soit la filière

L'étudiant doit faire parvenir une copie du relevé de notes du dernier semestre de la Licence 3 et une copie de l'attestation de réussite (ou diplôme) à l'adresse suivante :

studyabroad.scs@mcgill.ca

Attention, la moyenne générale minimale demandée par McGill est de 12/20. Si la moyenne du dernier semestre de Licence d'un étudiant modifie à la baisse sa moyenne générale, l'administration se réserve le droit de refuser l'admission de l'étudiant au programme et / ou cours sélectionnés.

Dans le cas d'un étudiant dont la moyenne générale n'atteint pas les 12/20, le dernier relevé de notes de la Licence peut lui permettre d'atteindre la moyenne générale requise. Toutefois, si les résultats obtenus lors du dernier semestre ne permettent pas d'augmenter la moyenne générale d'un étudiant, l'administration de McGill se réserve le droit de refuser l'admission de l'étudiant au programme et / ou cours sélectionnés.

A noter : L'école d'Éducation permanente de l'université McGill se décharge de toute responsabilité concernant les dépenses encourues par l'étudiant si celui-ci entreprend des démarches (billet d'avion, option d'hébergement, etc.) avant d'obtenir la confirmation d'admission finale officielle à un programme et / ou cours.

4 - Quelles sont les conditions d'admission ?

	Filière « Indépendant »	« Filière Programme »
Niveau Licence	Niveau d'anglais suffisant (TOEIC : score de 785) Avoir au moins 18 ans Attention, certains cours nécessitent des prérequis	Niveau d'anglais suffisant (TOEIC : score de 785) Avoir au moins 21 ans ou avoir validé au moins la 1ère année d'un programme universitaire niveau licence
Niveau Master	Niveau d'anglais suffisant (TOEIC : score de 785) Être détenteur d'une licence ou l'équivalent ou avoir validé au moins 180 crédits ECTS (niveau licence) Avoir maintenu une moyenne cumulative de 12/20 (à l'exception de certains cours ne requérant pas de moyenne générale spécifique) Attention, certains cours nécessitent des prérequis	Niveau d'anglais suffisant (TOEIC : score de 785) Être détenteur d'une licence ou l'équivalent ou avoir complété au moins 180 ECTS de niveau licence Avoir maintenu une moyenne cumulative de 12/20 (sauf pour le Graduate Diploma in Management - General) Pour le Graduate Certificate in Entrepreneurship , détenir un Bachelor of Commerce ou l'équivalent.

A noter : Pour les étudiants en programme, McGill demande l'original du diplôme du TOEIC. Une photocopie est autorisée pour les étudiants indépendants.

5 - Comment s'inscrire à McGill ?

5.1 Modalités d'inscription des étudiant ayant choisi la filière « Indépendant »

L'étudiant doit contacter le bureau des Relations Internationales de son IAE et choisir les cours en concertation avec le responsable pédagogique de sa formation. Par la suite, il doit remplir une demande d'admission. L'étudiant doit se référer au document intitulé [Personal and Academic Data Form](#), compléter le formulaire d'obtention [d'un code permanent \(plus d'informations\)](#) ainsi que le formulaire intitulé [Consent Form GRPD](#). Enfin, il doit remplir le formulaire intitulé [Consent for Release of Official Documents and Sharing of Information](#).

L'étudiant postulant en tant que « visiteur », doit remplir le document intitulé [INDEPENDENT STUDENTS - 2 SEMESTERS Personal and Academic Data Form](#).

L'étudiant candidat au statut de « visiteur » doit prouver son inscription à l'IAE. Par conséquent, **une lettre officielle** (avec l'entête de l'IAE) indiquant que l'étudiant est inscrit à l'IAE **signée par le directeur de l'IAE ou par le responsable administratif** devra être ajoutée à son dossier d'inscription. **L'attestation d'inscription** de l'étudiant à l'IAE est aussi acceptée.

Le document doit rassembler les informations suivantes :

- Date du jour
- Prénom et Nom de l'étudiant
- Numéro d'identification de l'étudiant
- Date de naissance de l'étudiant
- Nom de l'IAE
- Niveau et Nom du programme auquel l'étudiant est actuellement inscrit
- Date à laquelle l'étudiant a débuté ce programme
- Date à laquelle l'étudiant terminera ce programme
- Nom du responsable signataire, fonction et coordonnées
- Signature du responsable
- Tampon de l'université (facultatif)

Tout étudiant visiteur, venant au Canada pour 8 mois, **devra se munir du CAQ** (Certificat d'acceptation du Québec) et d'un permis d'étude, contrairement aux étudiants indépendants dont le séjour ne dépassera pas 6 mois.

A noter : La brochure officielle de [McGill Study Programm 2019-2020](#) est le **document de référence** concernant les modalités du partenariat IAE FRANCE / McGill. L'étudiant doit par conséquent se reporter à cette brochure pour tout renseignement concernant les frais de scolarité et les programmes d'étude.

Constitution du dossier d'inscription pour un étudiant indépendant

- Passeport en cours de validité (jusqu'à la date de retour en France)
- Preuve de son inscription à l'IAE
- Relevé de notes et diplômes
- Résultats du test de compétence en anglais (TOEIC 785)

5.2 Modalités d'inscription des étudiants ayant choisi la filière « Programme »

L'étudiant doit contacter le bureau des Relations Internationales de son IAE et choisir les cours en concertation avec le responsable pédagogique de sa formation. Par la suite, il doit remplir une demande d'admission pour McGill. L'étudiant doit se référer au document intitulé [Program Application Form - Step 1](#), le formulaire intitulé [Consent Form GRPD](#), et compléter le formulaire d'obtention d'un [code permanent \(plus d'informations\)](#). Enfin, il doit remplir le formulaire intitulé [Consent for Release of Official Documents and Sharing of Information](#)

A noter : La brochure officielle de [McGill Study Programm 2019-2020](#) est le **document de référence** concernant les modalités du partenariat IAE FRANCE / McGill. L'étudiant doit par conséquent se reporter à cette brochure pour tout renseignement concernant les frais de scolarité et les programmes d'étude.

5.3 Constitution du dossier d'inscription pour un étudiant en programme

Dans un premier temps, il est nécessaire d'envoyer, la demande d'inscription et la photocopie des documents demandés par McGill par mail :

- Passeport en cours de validité (jusqu'à la date du retour en France)
- Relevés de notes et diplômes
- Résultats de votre test de compétence en anglais (TOEIC 785)

Ces documents font l'objet d'un premier examen par McGill. Par la suite, l'étudiant sera appelé à s'inscrire en ligne et à téléverser certains documents sur le système de gestion des candidatures de McGill. **Par la suite, les documents officiels (relevés de notes et diplômes envoyés par l'université - photocopies non autorisées) doivent être envoyés dans une enveloppe scellée d'institution à institution (cf partie 5.5).**

5.4 Les assurances

La Health Care est obligatoire pour les étudiants de citoyenneté française. Elle complète l'assurance de la Sécurité Sociale. **Le montant de cette assurance est de \$365**, par semestre et par étudiant. Il peut y avoir quelques exceptions pour les étudiants d'autres nationalités (USA etc.) Ces exceptions seront communiquées par mail aux étudiants. **Cette assurance santé ne couvre pas les soins dentaires.**

La Dental Plan n'est pas obligatoire. Toutefois, **les étudiants y sont inscrits par défaut** mais peuvent s'en désister avant une certaine échéance. **Les frais sont de \$145 par an.** La date de l'échéance sera communiquée aux étudiants par McGill par mail.

5.5 Envoi du dossier de candidature

Quelle que soit la filière choisie, les étudiants doivent rassembler tous les documents nécessaires à leur demande d'inscription et les numériser avant de les envoyer à l'adresse électronique : studyabroad.scs@mcgill.ca et en copie à laurence.macaluso@iae-france.fr. L'objet du courrier électronique doit être : *Registration: 2019-2020 Study Abroad Program*

Les dossiers seront examinés dans un délai de 10 jours **après réception du dossier complet**, comprenant toutes les pièces officielles demandées.

A noter : Pour une candidature dans la filière « **Programme** » L'enveloppe scellée regroupant les documents officiels **doit être envoyée par courrier** à l'université McGill à l'adresse suivante :

**McGill School of Continuing Studies
Client Services - Admissions and Convocation
688 Sherbrooke Street West, Suite 1125
Montreal, Quebec, Canada H3A 3R1**

Attention, pour une candidature dans la filière « Programme » le délais d'obtention des documents officiels (c'est à dire les relevés de notes officiels de l'étudiant à demander directement auprès son université) peut être long. Il est donc primordial pour l'étudiant de contacter son université le plus rapidement possible afin d'entamer les démarches de récupération de ses relevés de notes

5.6 Calendrier et dates limites pour un dépôt de dossier

➤ Filière « Indépendant »

Si l'étudiant part à McGill durant le semestre **d'automne 2019**, c'est à dire à partir de **fin août 2019**, celui-ci doit envoyer son dossier de candidature **au plus tard le 15 mars 2019**. Tous les documents doivent être reçus au plus tard **le 15 mars 2019**.

Si l'étudiant part à McGill durant le semestre **d'hiver 2020** c'est à dire à partir à partir de **début janvier 2020**, celui-ci doit envoyer son dossier de candidature **avant le 1^{er} octobre 2019**. Tous les documents doivent être reçus au plus tard **le 1^{er} octobre 2019**.

Concernant le statut « visiteur » pour le semestre d'automne c'est à dire à partir de **fin août 2019**, l'étudiant doit envoyer son dossier de candidature **avant le 15 mars 2019**. Tous les documents doivent être reçus au plus tard **le 15 mars 2019**.

➤ Filière « Programme »

Si l'étudiant part à McGill durant le semestre **d'automne 2019**, c'est à dire à partir de **fin août 2019**, celui-ci doit envoyer son dossier de candidature **au plus tard le 15 mars 2019**. Tous les **documents officiels (contenus dans l'enveloppe scellée à envoyer à McGill)** doivent être reçus au plus tard **le 1^{er} mai 2019**.

Si l'étudiant part à McGill durant le semestre d'hiver 2020 c'est à dire à partir de début janvier 2020, celui-ci doit envoyer son dossier de candidature **avant le 1^{er} juillet 2019**. Tous les **documents officiels (contenus dans l'enveloppe scellée à envoyer à McGill)** doivent être reçus au plus tard **le 1^{er} septembre 2019**.

A noter : Quelle que soit la filière choisie, l'étudiant a **jusqu'au 15 mars** (pour le semestre d'automne) et **jusqu'au 1^{er} juillet** (pour le semestre d'hiver) pour envoyer ses résultats de niveau d'anglais. Néanmoins, si l'étudiant soumet sa candidature et ne répond pas au niveau requis en anglais, **il lui est possible de repasser le test et d'envoyer à McGill ses**

nouveaux résultats avant la date limite du 1er mai (pour le semestre d'automne) et **avant le 1er septembre** (pour le semestre d'hiver).

6 - Quels sont les engagements des étudiants admis à McGill?

L'étudiant admis à McGill, s'engage à respecter les principes suivants :

L'étudiant doit **respecter tous les règlements et politiques de l'Université McGill** régissant les droits et obligations des élèves. L'Université McGill se réserve le droit de renvoyer tout participant qui ne parvient pas à atteindre ou conserver les exigences académiques du Programme ou qui viole les règlements de l'Université McGill.

L'étudiant doit **respecter les services rendus**, notamment ceux ayant réservé leur résidence via l'Université McGill. Ceux-ci seront entièrement responsables de tous dommages pouvant résulter de leur comportement ou de ceux de leurs invités.

L'étudiant doit **disposer d'un passeport valide et d'un billet de retour pour la France.**

L'étudiant doit **disposer des fonds suffisants** pour couvrir les dépenses sur place (une preuve pourra être demandée lors de l'entrée sur le sol canadien).

L'étudiant s'engage à **prendre la couverture d'assurance maladie proposée par l'Université McGill** (cf 5.) et à posséder **une assurance responsabilité civile.**

Enfin, l'étudiant **s'engage à régler à IAE FRANCE la facture comprenant l'ensemble des frais d'inscription à l'université de Mc Gill ainsi que des frais de gestion.** Cette facture sera à régler par chèque ou virement à l'ordre de l'Association Nationale des IAE.

6.1 Les modalités de règlement

L'étudiant **doit régler les sommes correspondant à son inscription en fonction de la filière.** Le règlement des frais de scolarité se fait par virement ou par chèque à l'ordre de l'Association Nationale des IAE dès réception de la facture.

6.2 La politique d'annulation ou de remboursement

L'étudiant ayant manifesté son intérêt pour s'inscrire à McGill **s'engage à respecter toutes les démarches et formalités d'inscription et à payer toutes les sommes dues.** Hors circonstance exceptionnelle, il ne peut pas annuler sa participation une fois qu'il l'a confirmée.

En cas d'annulation après le démarrage du semestre, **aucun remboursement ne sera possible.** Les sommes dues ou versées ne sont pas remboursables sauf circonstances exceptionnelles (accident, maladie, blessures...) empêchant l'étudiant de prendre part au

programme. Le manque de moyens financiers ne sera pas interprété comme une circonstance exceptionnelle.

7 - Quelles sont les possibilités de choix de cours ?

L'étudiant en filière « indépendant » a la possibilité de **choisir ses cours** parmi le catalogue proposé par l'Université McGill. Si un étudiant indépendant désire s'inscrire à un cours avec prérequis, **celui-ci doit obligatoirement déposer les documents garantissant la validation de ce prérequis** (c'est à dire des relevés de notes identifiant les cours accompagnés de leur syllabus) avec son dossier d'inscription.

L'étudiant en filière « indépendant » doit s'inscrire à **5 cours** qui correspondent à 30 crédits canadiens (60 ECTS) **pour valider un semestre à McGill.**

Quelle que soit sa filière, l'étudiant a la possibilité de suivre des cours d'anglais pendant sa période d'études à McGill. Les cours d'anglais sont programmés dans la journée en semaine ou durant le week-end. **McGill propose deux cours d'anglais : un cours d'anglais oral ou un cours d'anglais écrit. L'étudiant doit inscrire le cours qu'il a sélectionné sur le formulaire dédié au choix des enseignements.**

Cours d'anglais « écrit »

Offerts par le Language and Intercultural Communication Department de l'École d'Education Permanente de l'université McGill, les cours sont davantage des cours visant le perfectionnement des aptitudes en rédaction de la langue anglaise.

Cours d'anglais « oral »

Offerts par le McGill Writing Centre (MWC), les cours visent davantage l'amélioration de la compréhension générale de la langue anglaise (vocabulaire, syntaxe, écoute, lecture, etc.). Par conséquent, il y aura à la fois des exercices écrits et oraux.

A noter : Certains cours d'anglais requièrent un test dans le but de créer des groupes de niveau.

Présentation des programmes

Filière « Indépendant »

Important : dans le présent document un semestre est équivalent à 4 mois

Niveau sous-gradué (1^{er} Cycle) - niveau Licence

Les étudiants se voient délivrer un relevé de notes officiel

Programme	Durée	Début des cours	Nombre de cours	Nombre de semestre	Frais pour un étudiant de nationalité française (*)	Frais pour un étudiant d'une autre nationalité (*)
5 cours à partir de l'automne 2019	4 mois	A partir de la fin août 2019 (semestre d'hiver)	5	1	3 195 €	12 520 € (\$18 500)
5 cours à partir de l'hiver 2020	4 mois	A partir du début janvier 2020 (semestre d'hiver)	5	1	3 195 €	12 520 € (\$18 500)
8 cours à partir de l'automne 2019	8 mois	A partir de la fin août 2019 (semestre d'hiver)	8	2	6 390€	24 670 € (\$37 000)

(*) Frais de gestion IAE FRANCE inclus

A noter : Les montants indiqués peuvent fluctuer en fonction du cours de change des dollars canadiens en euros.

Filière « Indépendant »

Niveau gradué (2^e Cycle) - niveau Master

Les étudiants se voient délivrer un relevé de notes officiel

Programme	Durée	Début des cours	Nombre de cours	Nombre de semestre	Frais pour un étudiant de nationalité française (*)	Frais pour un étudiant d'une autre nationalité (*)
5 cours à partir de l'automne 2019	4 mois	A partir de la fin août 2019 (semestre d'automne)	5	1	3 195 €	6 470 € (\$9 515)
5 cours à partir de l'hiver 2020	4 mois	A partir du début janvier 2020 (semestre d'automne)	5	1	3 195 €	6 470 € (\$9 515)
8 cours à partir de l'automne 2019	8 mois	A partir de la fin août 2019 (semestre d'automne)	8	2	6 390€	12 750 € (\$19 030)

(*) Frais de gestion IAE FRANCE inclus

A noter : Les montants indiqués peuvent fluctuer en fonction du cours de change des dollars canadiens en euros.

A noter filière « indépendant » :

- Le catalogue des cours d'automne 2019 est **provisoire**
- Les horaires des cours **ne sont pas définitifs**.

Les étudiants de la filière « indépendant » **en césure** ont la possibilité de choisir leurs cours s'ils répondent aux critères d'admission et disposent des prérequis demandés dans les cours auxquels ils souhaitent s'inscrire.

Les cours numérotés 500 à 700 (par exemple : ACCT 683, ACCT 695) s'adressent uniquement aux étudiants de deuxième cycle Graduate (c'est à dire en Master). Ces étudiants de deuxième cycle Graduate ont par ailleurs la possibilité de s'inscrire aux cours numérotés 100 à 400.

Filière « Programme »

Important : dans le présent document un semestre est équivalent à 4 mois

Niveau undergraduate certificate - niveau Licence

*Les étudiants se voient délivrer un relevé de notes officiel et obtiennent un diplôme.
Les cours sont prédéterminés par McGill.*

Programme	Durée	Début des cours	Nombre de cours	Nombre de semestre	Frais pour un étudiant de nationalité française (*)	Frais pour un étudiant d'une autre nationalité (*)
<u>Applied Marketing</u>	12 mois	A partir de Fin août 2019	10	3	6 510 €	25 200 € (\$37 760)
<u>Public Relations & Communications Management</u>	12 mois	A partir de Fin août 2019	10	3	6 510 €	25 200 € (\$37 760)
<u>Management</u>	12 mois	A partir de Fin août 2019	12	3	7 570 €	30 150 € (\$44 850)
<u>Entrepreneurship</u>	12 mois	A partir de Fin août 2019	12	3	7 570 €	30 150 € (\$44 850)

(*) Frais de gestion IAE FRANCE inclus

A noter : Les montants indiqués peuvent fluctuer en fonction du cours de change des dollars canadiens en euros.

Filière « Programme »

Niveau graduate diploma - niveau Master

*Les étudiants se voient délivrer un relevé de notes officiel et obtiennent un diplôme.
Les cours sont prédéterminés par McGill.*

Programme	Durée	Début des cours	Nombre de cours	Nombre de semestre	Frais pour un étudiant de nationalité française (*)	Frais pour un étudiant d'une autre nationalité (*)
<u>Applied Marketing</u>	12 mois	A partir de Fin août 2019	10	3	3 015 €	13 310 € (\$19 795)
<u>Public Relations & Communications Management</u>	12 mois	A partir de Fin août 2019	10	3	3 015 €	13 310 € (\$19 975)
<u>Intergrated Aviation Management</u>	12 mois	A partir de Fin août 2019	10	3	3 015 €	13 310 € (\$19 975)
<u>Management General</u>	12 mois	A partir de Fin août 2019	11	3	3 225 €	14 565 € (\$21 545)
<u>Entrepreneurship</u>	12 mois	A partir de Fin août 2019	12	3	3 430 €	15 550 € (\$23 295)

(*) Frais de gestion IAE FRANCE inclus

A noter : Les montants indiqués peuvent fluctuer en fonction du cours de change des dollars canadiens en euros.

Filière « Programme »

Niveau graduate certificate - niveau Master

*Les étudiants se voient délivrer un relevé de notes officiel et obtiennent un diplôme.
Les cours sont prédéterminés par McGill.*

Programme	Durée	Début	Nombre de cours	Nombre de semestre	Frais pour un étudiant de nationalité française (*)	Frais pour un étudiant d'une autre nationalité (*)
<u>Public Relations Management</u>	4 mois	A partir de Fin août	5	1	1 460 €	6 510 € (\$9 515)
<u>Public Relations Management</u>	4 mois	A partir de Début janvier 2020	5	1	1 460 €	6 510 € (\$9 515)
<u>Entrepreneurship</u>	8 mois	A partir de Début janvier 2020	5	2	1 730 €	6 950 € (\$10 280)

(*) Frais de gestion IAE FRANCE inclus

A noter : Les montants indiqués peuvent fluctuer en fonction du cours de change des dollars canadiens en euros.

A noter : Concernant le **Diploma (niveau Master) Management General**, des prérequis sont demandés en mathématiques par McGill. Il est néanmoins possible de remplir un formulaire de dispense de cours si l'étudiant **a déjà suivi un cours équivalent**. Dans ce cas, une justification est nécessaire, tel un plan de cours prouvant que l'étudiant a les acquis nécessaires pour être dispensé de ce cours.

Concernant le **Graduate Certificate (niveau Master) in Public Relations Management**, la condition suivante demandée par McGill **ne s'applique pas dans le cadre du partenariat McGill / IAE France** : « Applicants must also have a minimum of three years recent, relevant work experience in public relations or the communications industry ».

8 - Quelles sont les procédures d'immigration ?

Documents administratifs à fournir pour un séjour de moins de six mois

- Passeport en cours de validité (jusqu'à la date du retour en France)
- Visa de touriste (il est nécessaire selon la nationalité du candidat)
- Permis de visiteur
- Autorisation de voyage électronique

Documents administratifs à fournir pour un séjour de plus de six mois (au de-là de 183 jours)

- Passeport en cours de validité (jusque la date du retour en France)
- Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)
- Permis d'étudiant

9 - Contacts

Les documents administratifs **concernant l'immigration** sont à envoyer par mail à l'adresse suivante : legaldocument.conted@mcgill.ca

Pour plus d'informations sur le partenariat IAE FRANCE / McGill, les étudiants doivent contacter leur service Relations Internationales ou contacter l'administration de McGill par mail à l'adresse suivante : studyabroad.scs@mcgill.ca

